

SAFETY DATA SHEETS

This SDS packet was issued with item:

074451845

N/A

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/03/2017
1.1	02/08/2018	400000000410	Date de la première version publiée: 05/03/2017

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500
Akron, Ohio, 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro d'appel d'urgence : CHEMTREC 1-800-424-9300
CHEMTREC +1-703-527-3887: Outside USA & CANADA

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Désinfectant pour les mains

Restrictions d'utilisation :

Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique sans danger pour les consommateurs et autres utilisateurs s'il est utilisé normalement et de façon raisonnablement prévisible. Les produits cosmétiques et les produits de grande consommation, qui sont spécifiquement définis à travers le monde par une réglementation, sont exemptés de l'obligation d'une FDS pour le consommateur. Bien que cette matière ne soit pas considérée comme dangereuse, cette FDS contient des informations utiles et essentielles pour une manipulation sûre et une bonne utilisation du produit dans des conditions industrielles de travail ainsi que pour des expositions non intentionnelles, telles que de grands déversements. Cette FDS devrait être conservée et disponible aux employés et autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils spécifiques d'utilisation, veuillez svp vous référer aux renseignements fournis sur le carton de l'emballage ou au mode d'emploi.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution:
1.1	02/08/2018	400000000410	05/03/2017
			Date de la première version publiée:
			05/03/2017

Irritation oculaire : Catégorie 2A

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

Prévention:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage/antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage.

Intervention:

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
P370 + P378 En cas d'incendie: Utiliser du sable sec, une poudre chimique ou une mousse anti-alcool pour l'extinction.

Stockage:

P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**Composants dangereux**

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version 1.1 Date de révision: 02/08/2018 Numéro de la FDS: 400000000410 Date de dernière parution: 05/03/2017
 Date de la première version publiée: 05/03/2017

Nom Chimique	No.-CAS	Concentration (% w/w)
Alcohol	64-17-5	>= 50 - < 70
Isopropyl Alcohol	67-63-0	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

- Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
Si les symptômes persistent ou en cas de doute, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver à l'eau et au savon par précaution.
Si une irritation se développe et persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : En cas de contact, rincer les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes.
Retirer les lentilles de contact si on peut le faire facilement.
Demander conseil à un médecin.
- En cas d'ingestion : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.
Se rincer la bouche à l'eau.
Appeler un médecin.
- Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Provoque une sévère irritation des yeux.
- Protection pour les secouristes : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et à utiliser les vêtements de protection recommandés

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction appropriés : Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool, de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit
- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.
Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie.
La distance de retour de flamme peut être considérable.
Peut former des mélanges explosifs avec l'air.
L'inhalation de produits de décomposition peut entraîner des problèmes de santé.
- Produits de combustion dangereux : Oxydes de carbone

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version 1.1	Date de révision: 02/08/2018	Numéro de la FDS: 400000000410	Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée: 05/03/2017
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

gereux

- | | |
|--|--|
| Méthodes spécifiques d'extinction | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. |
| Information supplémentaire | : Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations.
Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
Utiliser un équipement de protection individuelle. |

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- | | |
|---|--|
| Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence | : Utiliser un équipement de protection individuelle.
Assurer une ventilation adéquate.
Enlever toute source d'ignition.
Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
Le matériel peut créer des conditions glissantes. |
| Précautions pour la protection de l'environnement | : Tout déversement dans l'environnement doit être évité.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.
Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. |
| Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage | : Utiliser des outils ne provoquant pas d'étincelles.
Enlever avec un absorbant inerte.
Rabattre les gaz/les vapeurs/le brouillard à l'aide d'eau pulvérisée.
Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.
Nettoyer soigneusement le sol et les objets contaminés en observant les règlements concernant l'environnement. |

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

- | | |
|--|--|
| Conseils pour une manipulation sans danger | : Équipement de protection individuel, voir section 8.
Tenir à l'écart de la chaleur.
Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.
Éviter le contact avec les yeux. |
| Conditions de stockage sûres | : Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. |

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version 1.1 Date de révision: 02/08/2018 Numéro de la FDS: 400000000410 Date de dernière parution: 05/03/2017
 Date de la première version publiée: 05/03/2017

Conserver dans des conteneurs proprement étiquetés.
 Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Stocker en tenant compte des législations nationales spécifiques.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Alcohol	64-17-5	TWA	1,000 ppm 1,880 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	1,000 ppm	CA BC OEL
		VEMP	1,000 ppm 1,880 mg/m ³	CA QC OEL
		STEL	1,000 ppm	ACGIH
Isopropyl Alcohol	67-63-0	TWA	200 ppm 492 mg/m ³	CA AB OEL
		STEL	400 ppm 984 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA	200 ppm	CA BC OEL
		STEL	400 ppm	CA BC OEL
		VEMP	400 ppm 983 mg/m ³	CA QC OEL
		VECD	500 ppm 1,230 mg/m ³	CA QC OEL
		TWA	200 ppm	ACGIH
		STEL	400 ppm	ACGIH

Valeurs limites biologiques d'exposition au poste de travail

Composants	No.-CAS	Paramètres de contrôle	Échantillon biologique	Heure d'échantillonnage	Concentration admissible	Base
Isopropyl Alcohol	67-63-0	Acétone	Urine	À la fin du travail en fin de semaine	40 mg/l	ACGIH BEI

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Protection des mains

Remarques : Ne nécessite pas d'équipement de protection spécial.

Protection des yeux : Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/03/2017
1.1	02/08/2018	400000000410	Date de la première version publiée: 05/03/2017

-
- | | | |
|-----------------------------------|---|---|
| Protection de la peau et du corps | : | Aucune mesure particulière produit fourni est utilisé correctement. |
| Mesures de protection | : | Choisir une protection corporelle en relation avec le type, la concentration et les quantités de substances dangereuses, et les spécificités du poste de travail.
S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. |
| Mesures d'hygiène | : | À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.
Éviter le contact avec les yeux. |
-

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- | | | |
|---|---|-------------------------|
| Aspect | : | liquide |
| Couleur | : | clair, incolore, jaune |
| Odeur | : | d'alcool |
| Seuil olfactif | : | Donnée non disponible |
| pH | : | 6.5 - 8.5 (20 °C) |
| Point de fusion/point de congélation | : | Donnée non disponible |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | : | Donnée non disponible |
| Point d'éclair | : | 24 °C |
| Taux d'évaporation | : | Donnée non disponible |
| Inflammabilité (solide, gaz) | : | Non applicable |
| Limite d'explosivité, supérieure | : | Donnée non disponible |
| Limite d'explosivité, inférieure | : | Donnée non disponible |
| Pression de vapeur | : | Donnée non disponible |
| Densité de vapeur relative | : | Donnée non disponible |
| Densité | : | 0.8743 gcm ³ |
| Solubilité(s)
Hydrosolubilité | : | soluble |
| Coefficient de partage: n- | : | Non applicable |

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/03/2017
1.1	02/08/2018	400000000410	Date de la première version publiée: 05/03/2017

octanol/eau

Température d'auto-inflammabilité : Donnée non disponible

Température de décomposition : La substance ou le mélange n'est pas classé comme auto-réactif.

Viscosité
Viscosité, cinématique : 3500 - 23000 mm²/s (20 °C)

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'est pas classé comme comburant.

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non classé comme danger de réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

Conditions à éviter : Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles : Oxydants forts

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Inhalation

Contact avec les yeux

Contact avec la peau

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**Alcohol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 124.7 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur**Isopropyl Alcohol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/03/2017
1.1	02/08/2018	400000000410	Date de la première version publiée: 05/03/2017

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 72.6 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Atmosphère de test: vapeur

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Alcohol:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Isopropyl Alcohol:

Espèce: Lapin
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Composants:

Alcohol:

Espèce: Lapin
Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours
Méthode: OCDE ligne directrice 405

Isopropyl Alcohol:

Espèce: Lapin
Résultat: Irritant pour les yeux, réversible en 21 jours

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Alcohol:

Type de Test: Essai de stimulation locale des ganglions lymphatiques (LLNA)
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Souris
Résultat: négatif

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version 1.1	Date de révision: 02/08/2018	Numéro de la FDS: 400000000410	Date de dernière parution: 05/03/2017 Date de la première version publiée: 05/03/2017
----------------	---------------------------------	-----------------------------------	---

Isopropyl Alcohol:

Type de Test: Test de Buehler
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Cochon d'Inde
Méthode: OCDE ligne directrice 406
Résultat: négatif

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**Alcohol:**

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Essai in vitro de mutation génique sur cellules de mammifères Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: Essai de mutation létale dominante chez le rongeur (cellule germinale) (in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Ingestion Résultat: négatif

Isopropyl Alcohol:

Génotoxicité in vitro	:	Type de Test: Test de mutation bactérienne inverse (AMES) Résultat: négatif
Génotoxicité in vivo	:	Type de Test: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo) Espèce: Souris Voie d'application: Injection intrapéritonéale Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**Isopropyl Alcohol:**

Espèce: Rat
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition: 104 semaines
Méthode: OCDE ligne directrice 451
Résultat: négatif

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**Alcohol:**

Effets sur la fertilité	:	Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux
-------------------------	---	---

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/03/2017
1.1	02/08/2018	400000000410	Date de la première version publiée: 05/03/2017

génération
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: OCDE ligne directrice 416
Résultat: négatif

Isopropyl Alcohol:

Effets sur la fertilité : Type de Test: Test de la toxicité reproductive portant sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement du fœtus : Type de Test: Développement embryon-fœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:**Isopropyl Alcohol:**

Evaluation: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée**Composants:****Alcohol:**

Espèce: Rat
NOAEL: 2,400 mg/kg
Voie d'application: Ingestion
Durée d'exposition: 2 y

Isopropyl Alcohol:

Espèce: Rat
NOAEL: 5000 ppm
Voie d'application: Inhalation (vapeur)
Durée d'exposition: 104 w
Méthode: OCDE ligne directrice 413

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/03/2017
1.1	02/08/2018	400000000410	Date de la première version publiée: 05/03/2017

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Composants:****Alcohol:**

- | | | |
|--|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1,000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h |
| Toxicité pour les algues | : | CE50 (Chlorella vulgaris (algue d'eau douce)): 275 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201 |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) | : | NOEC (Daphnia magna (Grande daphnie)): 9.6 mg/l
Durée d'exposition: 9 jr |
| Toxicité pour les bactéries | : | CE50 (Photobacterium phosphoreum (Bactéries lumineuses)): 32.1 mg/l
Durée d'exposition: 0.25 h |

Isopropyl Alcohol:

- | | | |
|---|---|---|
| Toxicité pour les poissons | : | CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h |
| Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques | : | CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 10,000 mg/l
Durée d'exposition: 24 h |
| Toxicité pour les bactéries | : | CE50 (Pseudomonas putida (Bacille Pseudomonas putida)): > 1,050 mg/l
Durée d'exposition: 16 h |

Persistence et dégradabilité**Composants:****Alcohol:**

- | | | |
|------------------|---|--|
| Biodégradabilité | : | Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 84 %
Durée d'exposition: 20 jr |
|------------------|---|--|

Isopropyl Alcohol:

- | | | |
|------------------|---|------------------------------|
| Biodégradabilité | : | Résultat: dégradé rapidement |
|------------------|---|------------------------------|

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/03/2017
1.1	02/08/2018	400000000410	Date de la première version publiée: 05/03/2017

Potentiel de bioaccumulation**Composants:****Alcohol:**

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: -0.35

Isopropyl Alcohol:

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 0.05

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementation Internationale****IATA-DGR**

UN/ID No.	: UN 1987
Nom d'expédition des Nations unies	: Alcohols, n.o.s. (Ethanol, Propan-2-ol)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Instructions de conditionnement (avion cargo)	: 366
Instructions de conditionnement (avion de ligne)	: 355

Code IMDG

Numéro ONU	: UN 1987
Nom d'expédition des Nations unies	: ALCOHOLS, N.O.S. (Ethanol, Propan-2-ol)
Classe	: 3
Groupe d'emballage	: III
Étiquettes	: 3

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/03/2017
1.1	02/08/2018	400000000410	Date de la première version publiée: 05/03/2017

EmS Code : F-E, S-D
Polluant marin : non

Réglementation nationale**TDG**

Numéro ONU : UN 1987
Nom d'expédition des Nations unies : ALCOOLS, N.S.A. (Ethanol, Propan-2-ol)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
Code ERG : 127
Polluant marin : non

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA	Dans l'inventaire TSCA
AICS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
DSL	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ENCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
ISHL	Listé ou en conformité avec l'inventaire
KECI	Listé ou en conformité avec l'inventaire
PICCS	Listé ou en conformité avec l'inventaire
IECSC	Listé ou en conformité avec l'inventaire
NZIoC	Listé ou en conformité avec l'inventaire

Listes canadiennes

Aucune substance n'est soumise à une déclaration de nouvelle activité significative.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS**Texte complet pour autres abréviations**

AICS - Inventaire australien des substances chimiques; ANTT - Agence nationale pour le transport par terre du Brésil; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; CPR - Règlement sur les produits contrôlés; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide d'intervention d'urgence; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA -

PURELL Avancé Antiseptique pour les mains

Version	Date de révision:	Numéro de la FDS:	Date de dernière parution: 05/03/2017
1.1	02/08/2018	400000000410	Date de la première version publiée: 05/03/2017

Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL - Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NOM - Norme Officielle mexicaine; NTP - Programme de toxicologie national; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande; OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT - Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TDG - Transport des marchandises dangereuses; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Date de révision : 02/08/2018

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CA / FR